



université PARIS-SACLAY

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELLES (DAJI)

Activités

La Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI) a pour mission d'assurer la régularité de l'action et des actes de l'établissement, ainsi que la diffusion de la réglementation et de la culture juridique.

Direction support, elle apporte son appui aux élus, à la Présidence et à la Direction de l'université, aux composantes, ainsi qu'à l'ensemble des services.

La DAJI gère :

- » les affaires institutionnelles (rédaction de statuts, délégations...),
- » les affaires électorales et disciplinaires (organisation et encadrement des élections au sein de l'établissement ; secrétariat de la section disciplinaire compétente à l'égard des étudiants et des enseignants)
- » les conventions hors recherche (validation juridique, mise à la signature du Président, lien avec les porteurs)
- » les pré-contentieux et les contentieux

De façon générale, la direction assure le conseil et la veille juridiques.

Enfin, le directeur assure les missions de délégué à la protection des données (DPO) auprès de la CNIL.

Contacts

Pascal Leprêtre

Directeur

Tél. : 01 39 25 79 28

pascal.lepretre@uvsq.fr

Anne Dansac

Assistante de direction

Tél. : 01 39 25 79 58

anne.dansac@uvsq.fr

Lucile Auclin

Chargée des affaires juridiques

Tél. : 01 39 25 79 22

lucile.auclin@uvsq.fr

Emmeline Lelevé

Chargée des instances (CA, CFVU, CR, CaC)

Tél. : 01 39 25 79 64

emmeline.leleve@uvsq.fr

Organisation

**STRUCTURE(S) DE
RATTACHEMENT**

Présidence, direction générale, directions et services